

2015:01:12 Le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal
(C.M. Art. de Petit-Saguenay tenue le 12^e jour du mois janvier 2015,
424-425) à 19 h 30, à l'endroit habituel des séances du conseil, à laquelle
sont présents :

C.M.Art.147) Mesdames Ginette Côté, mairesse
Aurore Gagné, conseillère
Messieurs Jean-François Houde, conseiller
Emmanuel Tremblay, conseiller
Benoît Lavoie, conseiller
Guy Houde, conseiller
Alexis Lavoie, g.ma. sec-.très. dir. gén.
Jérôme Boudreault, conseiller

Sous la présidence de madame Ginette Côté, mairesse.

ORDRE DU JOUR (C.M. Art. 152)

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 1er, 8 et 15 décembre 2014
4. Lecture et adoption des comptes
5. Subvention : APRS (1000\$), Feuillet paroissial (50\$)
6. Présentation d'un projet accord emplois d'été Canada 2015(Préposé aux touristes (1 personne) Animateurs en loisir (2 personnes)
7. Délégation Pro-maire
8. Permis intervention M.T.Q. (Remise en état de la route 170 lors d'un bris d'aqueduc ou d'égout)
9. Nomination délégué Bibliothèque Centrale de Prêt
10. Approbation des dépenses non-compressibles
11. Nomination et embauche Directeur Général Jérôme Bouchard
12. Nomination et embauche Directeur de développement Philôme Lafrance
13. Adoption premier projet règlement Plan d'urbanisme numéro 15-289
14. Adoption premier projet règlement Zonage numéro 15-290
15. Adoption premier projet règlement Construction numéro 15-291
16. Adoption premier projet règlement Lotissement numéro 15-292
17. Adoption premier projet règlement Permis et certificat numéro 15-293
18. Adoption premier projet règlement Dérogations mineures numéro 15-294
19. Radiation de compte Louise Vaillancourt (527.17\$)
20. Approbation de 5 certificats d'évaluation – Variation 1 408 300\$
21. Approbation budget 2015 OMH Petit-Saguenay
22. Approbation d'un projet de subdivision d'une partie de lot 72 (Sylvie Rousseau)
23. Approbation frais de formation pour pompiers 1 (1 100\$)
24. Approbation de dépenses réunion D.G. MRC
25. Affaires nouvelles
 - A) Acceptation offre d'achat lots A et B rang 2 Saguenay – Florent Boudreault et Sébastien Boudreault 50 050 \$

26. Lecture de la correspondance
27. Rapport dossiers municipaux
28. Période de questions pour les contribuables
Levée de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (C.M. Art. 158-159-201)

La séance est ouverte à 19 h 30 par Mme Ginette Côté, mairesse de Petit-Saguenay. Alexis Lavoie, g.m.a. secrétaire-trésorier et directeur général, fait fonction de secrétaire de la séance.

**2. 2015:01:01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
C.M. Art. 152)**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-François Houde
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour de la présente réunion du conseil municipal est adopté tel que lu.

**3. 2015:01:02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 1^{er}, 8 ET 15
DÉCEMBRE 2014 (C.M. Art. 152)**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR M. Benoît Lavoie**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance régulière tenue le 1^{er} décembre 2014, le procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 8 décembre 2014, ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2014 sont acceptés dans leur teneur et forme.

**4. 2015:01:03 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES
(C.M. Art. 83-176.5-204)**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Jérôme Boudreault
APPUYÉ PAR M. Benoît Lavoie**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier et directeur général de la municipalité de Petit-Saguenay, Alexis Lavoie, g.m.a. à effectuer le paiement des comptes du mois, et autorise les déboursés tel que présenté, au montant total de **80 178.39 \$** pour l'année financière **2014**, et **11 062.57 \$** pour l'année financière **2015**, le tout préalablement vérifié et paraphé par la mairesse, Mme Ginette Côté, et la conseillère Aurore Gagné.

QU' une liste des comptes a été déposée et est disponible aux archives dans les filières comptes fournisseurs.

**5. 2015:01:04 SUBVENTIONS : GROUPE COMMUNAUTAIRE DE L'APRS
1000 \$, FABRIQUE DE PETIT-SAGUENAY 50 \$
(C.M. Art. 8.par.2-83-204)**

CONSIDÉRANT que plusieurs organismes ont fait des demandes d'aides financières et que le conseil municipal désire encourager ces organismes;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-François Houde
APPUYÉ PAR Mme Aurore Gagné**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay accepte de verser les dons suivants pour encourager ces organismes :

- Groupe action comm. de L'APRS (Subvention MADA 2014) :1000 \$ Ch. 4081
- Fabrique de Petit-Saguenay (Publicité feuillet 2014-2015) : 50 \$ Ch. 4082
- TOTAL :1050 \$**

**6. 2015:01:05 PRÉSENTATION PROJET PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ
CANADA 2015 (C.M. Art. 83-204)**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire présenter un projet à Développement des ressources humaines Canada, pour permettre à des étudiants de vivre une expérience de travail au cours de l'été 2015;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Petit-Saguenay ne peut absorber toutes les dépenses que cela occasionne;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Lavoie
APPUYÉ PAR Mme Aurore Gagné**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le secrétaire-trésorier et directeur général, Alexis Lavoie, soit et est autorisé à transmettre une demande au programme Emplois d'été Canada pour étudiant, à Développement des ressources humaines Canada, pour la saison estivale 2015;

QUE la demande soit faite pour trois (3) étudiants(es) aux postes suivants:

- Préposé aux touristes: une (1) personne pendant huit semaines;
- animateurs en loisir: deux (2) personnes pendant huit semaines;

QUE la municipalité s'engage à participer financièrement, si le projet est accepté, pour 50 % du taux horaire plus les bénéfices marginaux.

QUE Alexis Lavoie, secrétaire-trésorier et directeur général, soit et est autorisé à signer tous les documents nécessaires au projet.

**7. 2015:01:06 MAIRE SUPPLÉANT – AURORE GAGNÉ 6 MOIS
(C.M. Art. 83-116)**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer le maire, en l'absence de celui-ci, pour présider les réunions de conseil et autres représentations;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR M. Jean-François Houde**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE madame Aurore Gagné, conseillère, est nommée par le conseil municipal comme mairesse suppléante pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

**8. 2015:01:07 PERMIS D'INTERVENTION (C.M. Art. 83)
ROUTE À L'ENTRETIEN DU M.T.Q.**

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec délivre des permis d'intervention pour des travaux que la municipalité exécute sur les routes qui sont à l'entretien du M.T.Q.;

CONSIDÉRANT que la municipalité se doit de demander un permis par résolution;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Lavoie
APPUYÉ PAR M. Jérôme Boudreault**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil de la municipalité de Petit-Saguenay demande au ministère des Transports du Québec, un permis d'intervention pour l'année 2015.

QUE la municipalité de Petit-Saguenay s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention et à remettre les lieux dans le même état qu'avant l'exécution des travaux.

QUE les personnes autorisées à signer les permis d'intervention au nom de la municipalité sont les suivantes: Mme. Ginette Côté, mairesse, M. Alexis Lavoie, secrétaire-trésorier et directeur général adjoint et M. Jérôme Bouchard, secrétaire-trésorier et directeur général.

**9. 2015:01:08 NOMINATION DÉLÉGUÉS C.R.S.P.B.
(C.M. Art. 83)**

CONSIDÉRANT le point 12 de la convention entre la municipalité et le Centre régional de services aux bibliothèques publiques (C.R.S.P.B.), qui dit que la municipalité doit nommer, par résolution de son Conseil: un représentant de la municipalité, ce membre étant un élu municipal; et un responsable de la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT que ces deux personnes ont pour fonction de surveiller les intérêts de la municipalité dans l'organisation et le maintien de

la bibliothèque, de représenter le Conseil de la municipalité à l'assemblée générale du CRSPB et de faire rapport à la municipalité. Le représentant représente la municipalité auprès du CRSPB concernant le développement de la bibliothèque municipale et l'application de la convention. Le responsable représente la municipalité auprès du CRSPB concernant les affaires courantes de la bibliothèque municipale;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR M. Benoît Lavoie**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil de la municipalité de Petit-Saguenay mandate monsieur Emmanuel Tremblay, conseiller, comme représentant de la municipalité et comme responsable de la bibliothèque municipale de Petit-Saguenay pour l'année 2015.

**10. 2015:01:09 APPROBATION DÉPENSES NON COMPRESSIBLES 2014
(C.M. Art. 83-204)**

CONSIDÉRANT que des dépenses courantes doivent être acquittées avant la date d'échéance, à chaque mois;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Emmanuel Tremblay
APPUYÉ PAR M. Jean-François Houde**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil de la municipalité de Petit-Saguenay autorise le secrétaire-trésorier et directeur général, Jérôme Bouchard, à effectuer au cours de l'année 2015, les dépenses non compressibles, selon le budget 2015 et selon l'article 6-1 du règlement numéro 07-242 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, les telles dépenses devant être payées à leur échéance suivant la facturation et les conventions.

Salaires + Allocation des élus	: 328 568 \$
Électricité	: 31 300
Téléphone	: 12 800
Frais de poste	: 3 000
Services juridiques	: 1 800
Contrat déneigement	: 85 245
Contrat ménage, Quai & pelouse	: 15 168
O.M.H. (participation 10%)	: 10 000
Quote-part MRC du Fjord	: 26 831
Collecte sélective	: 22 000
Matières résiduelles	: 78 000
Sûreté du Québec	: 33 885
Immatriculation	: 2 300
Remb. Capital	: 285 554
Remb.Intérêts long terme	: 66 630
Remb. Fonds de roulement	: 11 618
Frais Bancaire/Int.Emprunt Temp.	: 4 000
Loyer local bibliothèque	: 3 500
Escomptes sur taxes	: 2 800
Total	: 1 024 999 \$

11. Nomination et embauche Directeur Général Jérôme Bouchard

Item remis à l'ajournement.

12. Nomination et embauche Directeur de développement Philôme Lafrance

Item remis à l'ajournement.

13. Adoption premier projet règlement Plan d'urbanisme numéro 15-289

Item remis à une prochaine réunion.

14. Adoption premier projet règlement Zonage numéro 15-290

Item remis à une prochaine réunion.

15. Adoption premier projet règlement Construction numéro 15-291

Item remis à une prochaine réunion.

16. Adoption premier projet règlement Lotissement numéro 15-292

Item remis à une prochaine réunion.

17. Adoption premier projet règlement Permis et certificat numéro 15-293

Item remis à une prochaine réunion.

18. Adoption premier projet règlement Dérogations mineures numéro 15-294

Item remis à une prochaine réunion.

**19. 2015:01:10 RADIATION SOLDE FACTURE DIVERS LOUISE
VAILLANCOURT (C.M. Art. 83-204)**

CONSIDÉRANT que madame Louise Vaillancourt a une facture impayée location du vieux kiosque datant du mois d'août 2012;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de radier le solde de cette facture;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Lavoie
APPUYÉ PAR M. Jérôme Boudreault**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal autorise M. Jérôme Bouchard, secrétaire-trésorier et directeur général, à procéder à la radiation du compte de madame Louise Vaillancourt (D9200) au montant de 527.17 \$ incluant les intérêts comptabilisés, pour la location du vieux kiosque en 2012 ;

**20. 2015:01:11 APPROBATION 5 CERTIFICATS ÉVALUATEURS
MRC DU FJORD (C.M. Art. 83-204)**

CONSIDÉRANT que la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay a émis 5 certificats d'évaluation pour la tenue à jour du rôle d'évaluation 2013-2014-2015;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR M. Benoît Lavoie**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay approuve les variations au rôle d'évaluation par l'émission de 5 certificats d'évaluateur de la M.R.C. pour le rôle d'évaluation 2013-2014-2015 pour une variation totale de **1 408 300 \$**.

Rôle d'évaluation 2013-2013-2015

4 certificats d'évaluation # 13-439 au 13-442

1 certificat d'évaluation # 14-094

Évaluation au 25-11-2014 =	37 049 200 \$
Variation =	1 408 300 \$
Évaluation au 25-11-2014 =	38 457 500 \$

**21. 2015:01:12 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 O.M.H.
DE PETIT-SAGUENAY (C.M. Art. 83-204)**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal se doit d'approuver les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Petit-Saguenay en raison de la participation financière de la municipalité de 10 % du déficit;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance desdites prévisions budgétaires et a reçu la résolution 2014:12:24 de l'O.M.H. de Petit-Saguenay recommandant les dépenses du PPI et prévisions budgétaires 2015;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Lavoie
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay approuve l'état des prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Petit-Saguenay, pour l'exercice financier 2015, démontrant un déficit partageable de 89 476 \$, et ce, pour les projets portant les numéros 155-02-01079 et 155-02-01250, soit et est accepté tel que rédigé.

QUE la municipalité de Petit-Saguenay s'engage à participer à 10% du déficit de l'O.M.H. de Petit-Saguenay pour un montant de 8 947 \$.

**22. 2015:01:13 SUBDIVISION LOT 72 RANG 1 SAGUENAY
CANTON DUMAS, DÉPÔT AU CADASTRE (C.M. Art. 83)**

CONSIDÉRANT que les arpenteurs-géomètres Chiasson, Thomas, Tremblay & Associés, ont soumis un projet de subdivision d'une partie du lot 72 rang 1 Saguenay, au cadastre officiel du canton Dumas, dans les limites de la municipalité de Petit-Saguenay, circonscription foncière de Chicoutimi, pour le compte du ministère de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal se doit de se prononcer pour le dépôt officiel au service du cadastre du ministère des Ressources naturelles du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Jérôme Boudreault
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay accepte la demande des arpenteurs-géomètres Chiasson, Thomas, Tremblay & Associés, pour la subdivision d'une partie du lot 72 rang 1 Saguenay, au cadastre officiel du canton Dumas, afin de créer le lot 72-1 rang 1 Saguenay, au cadastre officiel du canton Dumas, dans les limites de la municipalité de Petit-Saguenay, circonscription foncière de Chicoutimi, cadastre du ministère des Ressources naturelles du Québec.

**23. 2015:01:14 COURS POMPIER 1 SECTION 1 EDUC EXPERT
1 PERSONNE 1264.73 \$ (C.M. Art. 83-204)**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire inscrire madame Mireille Lavoie à la formation de pompier 1 section 1;

CONSIDÉRANT qu'Éduc Expert offre leurs services pour le programme *Pompier 1 section 1* au coût de 1264.73 \$ incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Lavoie
APPUYÉ PAR Mme Aurore Gagné**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal accepte l'offre d'Éduc Expert pour la formation *Pompier 1 section 1*, de madame Mireille Lavoie et accepte le coût de cette formation au montant total de 1264.73 \$ incluant les taxes;

**24. 2015:01:15 AUTORISATION DÉPLACEMENTS DIRECTEUR GÉNÉRAL
RÉUNIONS MRC DU FJORD (ENVIRON 5 POUR 2015) (C.M. Art. 83-204)**

CONSIDÉRANT que le secrétaire-trésorier et directeur général est convoqué par la MRC du Fjord-du-Saguenay à environ 5 réunions des directeurs généraux des municipalités de la MRC pendant l'année;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser d'avance ces déplacements pour ces importantes réunions;

EN CONSÉQUENCE:

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-François Houde
APPUYÉ PAR M. Jérôme Boudreault**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal autorise les frais de déplacement, sur présentation de pièces justificatives, au directeur général et secrétaire-trésorier, Alexis Lavoie, pour assister à environ 5 réunions pour l'année 2015 des directeurs de la MRC du Fjord-du-Saguenay, qui auront lieu à St-Honoré.

25. AFFAIRES NOUVELLES

**A) 2015:01:16 ACCEPTATION OFFRE D'ACHAT LOTS A ET B
RANG 2 SAGUENAY – FLORENT BOUDREAU ET
SÉBASTIEN BOUDREAU 50 050 \$**

CONSIDÉRANT que la municipalité a mis en vente les lots A et B rang 2 Saguenay, canton Dumas, acquis de la fabrique de Petit-Saguenay en début de l'année 2014;

CONSIDÉRANT que messieurs Florent Boudreault et Sébastien Boudreault ont fait une offre d'achat de 50 050.00 \$ pour ces 2 lots;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Lavoie
APPUYÉ PAR Mme Aurore Gagné**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal accepte l'offre de messieurs Florent Boudreault et Sébastien Boudreault au montant de 50 050 \$, pour l'achat des lots A et B rang 2 Saguenay, canton Dumas.

QUE les frais de notaire sont à la charge des acheteurs.

QUE le conseil municipal délègue Mme. Ginette Côté, mairesse, et M. Jérôme Bouchard, directeur général, à signer tous les documents nécessaires pour la transaction auprès du notaire.

QUE cette résolution annule et remplace la résolution 2014:12:214.

26. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE (C.M. Art. 142)

1. En date de décembre, BIOLAB, transmettant les rapports d'analyses de l'eau potable et des eaux usées, pour le mois de décembre 2014.
2. En date du 15 décembre, Caisse Desjardins du Bas-Saguenay, René Labrecque, transmettant le contrat de prêt au montant de 67 600 \$.

3. Sans date, Asphalte Potvin & Simard, Régis Fontaine, directeur des finances, transmettant une quittance finale pour le sous-contrat de pavage du contrat de réfection d'une partie du chemin St-Louis par Lauréat Gagné inc.
4. En date du 1^{er} décembre, Revenu Québec, transmettant un avis de dépôt au montant de 18 498.97 \$ correspondant à 5 502.93 \$ pour le remboursement de la TVQ pour le trimestre de juin 2014, plus 12 996.04 \$ pour le trimestre de septembre 2014.
5. En date du 3 décembre, Office municipal d'habitation de Petit-Saguenay, transmettant un chèque au montant de 18 451.41 correspondant à un montant dû à la municipalité par l'OMH.
6. En date du 21 décembre, MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant un chèque au montant de 27 230.66 \$ correspondant à des redevances de la Loi 130 qui ont été versées par erreur à la Ville de Saguenay pour l'enfouissement des matières résiduelles pour les années 2009 à 2013.
7. En date du 17 décembre, MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant un chèque au montant de 10 968.10 \$ correspondant aux redevances de la Loi 102 (collecte sélective) pour l'année 2013.
8. En date du 17 décembre, MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant un chèque au montant de 10 968.10 \$ correspondant aux redevances de la Loi 102 (collecte sélective) pour l'année 2013.
9. En date du 9 janvier, ministère des Affaires municipales, transmettant un avis de dépôt au montant de 42 000 \$, correspondant au premier versement de la subvention du Programme d'aide à l'amélioration des chemins municipaux 2014-2015 (total 75 000\$).
10. En date du 3 décembre, Station Mont-Édouard, Josée Séguin, coordonnatrice, transmettant la passe corporative conformément à l'entente avec les municipalités pour le programme de gratuité des enfants du Bas-Saguenay.
11. En date du 9 décembre, Cercle de Fermières Petit-Saguenay, Évelyne Fontaine, responsable communication, sollicitant l'autorisation de la municipalité pour installer des tricots graffiti pour souligner le 100^e anniversaire des Cercles de Fermières du Québec autour des 4 poteaux des luminaires à énergie solaire sur la promenade le long de la rue Dumas.
12. En date du 31 octobre, Desjardins Sécurité financière, Jocelyn Couture, conseiller en régime d'assurance collective, transmettant le renouvellement en date du 1^{er} janvier 2015, du contrat d'assurance collective des employés de la municipalité de Petit-Saguenay.
13. En date du 20 novembre, Fonds de solidarité FTQ, service aux employeurs, informant que le crédit d'impôt supplémentaire fédéral au REER du Fonds de la FTQ passera de 15% à 10% à compter du 1^{er} janvier 2015.
14. En date du 28 novembre, Biblio Saguenay-Lac-Saint-Jean, Sophie Bolduc, directrice générale, demandant une mise à jour pour le représentant municipal élu désigné au Réseau Biblio.
15. En date du 28 novembre, Mutuelle des municipalités du Québec, Jacques Riopel, président du conseil d'administration, annonçant une ristourne pour 2014 au montant de 4 000 000 \$ pour l'ensemble de ses membres, une lettre au mois de janvier confirmera le montant de la ristourne pour chaque membre.

16. En date du 9 décembre, Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, Jean Lapointe, transmettant une copie des certificats remis à chaque employé et pompier de la municipalité dans le processus de vaccination contre l'hépatite A et le tétanos.
17. En date du 12 décembre, Fédération québécoise des Municipalités, transmettant un communiqué de presse relativement à l'annonce d'un Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.
18. En date du 12 décembre, Agence des centres d'urgence 9-1-1, transmettant le relevé des sommes perçues pour les services 9-1-1 sur le territoire de Petit-Saguenay au mois d'octobre 2014, pour un montant de 325.64 \$.
19. En date du 17 décembre, Agence des centres d'urgence 9-1-1, transmettant le sommaire des sommes perçues pour les services 9-1-1 sur le territoire de Petit-Saguenay pour l'année 2014, pour un montant total de 3 458.97 \$.
20. En date du 18 décembre, Organisme de bassin versant du Saguenay, Marco Bondu, directeur général, remerciant pour l'appui accordé au projet de mobilisation des acteurs de l'eau du plan d'action PDE des bassins versants Saguenay.
21. En date du 28 novembre, MRC du Fjord-du-Saguenay, Christine Dufour, transmettant une copie de résolution appuyant la demande du ministère des Transports à la CPTAQ pour le réaménagement du ruisseau St-Louis le long de la route 170.
22. En date du 5 janvier, MRC du Fjord-du-Saguenay, Christine Dufour directrice générale expédiant les documents suivants;
 - Prévisions budgétaires 2015 de la MRC du Fjord-du-Saguenay;
 - Règlement 14-324 fixant les quotes-parts des municipalités «Fonctionnement et aménagement» exercice 2015;
 - Règlement 13-325 fixant les quotes-parts des municipalités «Promotion et développement économique» exercice 2015;
 - Règlement 13-326 fixant les quotes-parts des municipalités «Évaluation» exercice 2015;
 - Règlement 13-327 fixant les quotes-parts des municipalités «Sécurité incendie» exercice 2015;
 - Règlement 13-328 fixant le taux de taxe foncière générale sur les territoires non municipalisés de la M.R.C. du Fjord, pour l'exercice 2015;
 - Règlement 13-329 fixant les quotes-parts «Service téléphonie IP » pour l'exercice financier 2015.
 - Règlement 13-330 fixant les quotes-parts «Gestion des matières résiduelles» pour l'exercice financier 2015.
23. En date du 10 décembre, MRC du Fjord-du-Saguenay, Nathalie Dubé, chargée de projet en environnement, transmettant un résumé de la rencontre avec la municipalité et le Village Vacances réalisé le 27 novembre 2014 concernant le bilan de la gestion des matières résiduelles.
24. En date du 11 décembre, MRC du Fjord-du-Saguenay, Marc Tremblay, gestion des programmes, informant que le conseil de la MRC a accepté d'accorder aux municipalités un montant supplémentaire exceptionnel de 15 000 \$ à l'enveloppe habituelle du Fonds de la Péribonka. Montant qui ne sera pas récurrent ni transférable à une autre année, dans le but de supporter les municipalités avec l'entrée en vigueur du Pacte fiscal transitoire.
25. En date du 23 décembre, Services Matrec, Bernard Gobeil, directeur général, transmettant une copie de lettre expédiée à la MRC du Fjord informant qu'à

compter du 1^{er} janvier 2015 le tarif applicable pour l'élimination des déchets solides des municipalités concernées sera de 73.52 \$/t.m. excluant les redevances exigibles de 21.65 \$/t.m. et excluant les taxes.

26. En date du 3 décembre, ministère des Affaires municipales, Jean Villeneuve, directeur des finances municipales, informant que le règlement 14-287 décrétant un emprunt de 38 000 \$ a été approuvé conformément à la loi, à l'exclusion toutefois de l'article 4.
27. En date du 8 décembre, Ferland-et-Boileau, Sylvie Gagnon, directrice générale, transmettant une copie de résolution concernant le réaménagement du boulevard de la Grande-Baie-Sud et de la réduction de la limite de vitesse dans la zone résidentielle.
28. En date du 27 octobre, CSST, Kim Bouchard, demandant les dates que Terrassement Lavoie a travaillé pour la municipalité afin d'établir la part de responsabilité pour les cotisations impayées par l'entreprise.
29. En date du 28 novembre, CSST, Sandra Bouchard, informant que le coût des prestations dues en raison de l'accident de travail de M. Octave Lavoie déclaré le 10 novembre sera imputé au dossier de municipalité.
30. En date du 5 décembre, ministère des Affaires municipales, Claude Provencher, directeur du service des programmes fiscaux, transmettant le tableau explicatif de la demande de compensation 2014 tenant lieu de taxes des immeubles du gouvernement du Québec.
31. En date du 15 décembre, Royal Mat inc., informant qu'à partir du 1^{er} janvier 2015 ils seront le transporteur accrédité au Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage au Québec de Recyc-Québec.
32. En date du 17 décembre, CPTAQ, Ghislain Girard, commissaire, transmettant le compte rendu de la demande et orientation préliminaire de la demande à portée collective de la MRC du Fjord-du-Saguenay qui demande la permission pour construire des résidences en zone agricole, selon certaines conditions, dans toutes les municipalités de la MRC.
33. En date du 17 décembre, CPTAQ, Diane Montour, commissaire, transmettant le compte rendu de la demande et orientation préliminaire de la demande de M. Camil Boudreault pour l'agrandissement du terrain le long du chemin St-Etienne pour y construire une résidence, et informant que cette demande devrait être refusée.
34. En date du 18 décembre, Bureau du député de Dubuc, Janick Gagné, accusant réception de la résolution contre le projet du MTQ du réaménagement du boulevard de la Grande-Baie Sud.
35. En date du 6 janvier, CSST, Sandra Bouchard, informant que le rapport médical de Dr Michele Dumais mentionnant que le nouveau diagnostic de capsulite épaule droite pour monsieur Octave Lavoie est jugé en lien avec l'évènement du 10 novembre et aura droit aux remboursements des soins et traitement en lien avec ce diagnostic.
36. En date du 6 janvier, ministère de l'Énergie des ressources naturelles, transmettant un dépôt au cadastre pour la création des lots 53-1 et 53-2 Rang 1 Est Petit-Saguenay.
37. En date du 20 novembre, Produits forestiers Résolu, Richard Garneau, président et chef de direction, invitant au Forum Boréal qui se tiendra au Saguenay-Lac-Saint-Jean le 10 décembre à Dolbeau-Mistassini.

38. En date de décembre, PG Solutions, offrant un service de surveillance des copies de sécurités au coût de 395 \$ / année.
39. En date du 15 décembre, Rio Tinto Alcan, Étienne Jacques, chef des opérations, transmettant une copie du Rapport de développement durable 2013.
40. En date du 12 janvier, CLSC de La Baie informant qu'à compter du 13 janvier le CLSC de La Baie sera ouvert tous les mardis jusqu'à 19 heures.
41. Sans date, Réseau les Arts et la Ville, transmettant le guide de participation pour les Prix 2015 et invitant au 28^e colloque les 2 et 4 juin au Nouveau-Brunswick.

OFFRES DE SERVICE

Environnement CA : Service conseil et solution en environnement

REVUES ET PUBLICATIONS

Bulletin d'information municipale – le vrac 02 – Convergence – le Perséïde – La Voix du Vrac – informe affaires Saguenay-Lac-Saint-Jean – Bulletin du réseau culturel Saguenay-Lac-Saint-Jean - Bulletin Ariane Phosphate.

27. RAPPORT DOSSIERS MUNICIPAUX

- Guy Houde invite la population à faire du bénévolat lors du tournoi de hockey qui aura lieu les 6-7-8 février 2015.
- La mairesse Ginette Côté informe que des rosiers et lilas ont été brisés par des motoneiges dans le parc riverain de la rue Eugène-Morin et demande à la population de ne pas faire de motoneige dans ce parc.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR CONTRIBUABLES (Art. 150)

28.1 2015:01:17 AJOURNEMENT AU 19 JANVIER 2015 (C.M. Art. 154)

CONSIDÉRANT que certains items à l'ordre du jour n'ont pas été traités;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Jérôme Boudreault
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la séance soit et sera ajournée à lundi le 19 janvier 2015, à 19 h 30, en la salle municipale

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (C.M. Art. 83)

À 20 h 10, Ginette Côté, mairesse, déclare que la séance est terminée.

CERTIFICAT (C.M. Art. 1093.1 et 961)

Je soussigné, Alexis Lavoie g.m.a, secrétaire-trésorier et directeur général de la municipalité de Petit-Saguenay, certifie, qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par les résolutions : 2015:01:03 – 2015:01:04 – 2015:01:09 – 2015:01:10 - 2015:01:14 – 2015:01:15.

ALEXIS LAVOIE G.M.A.

GINETTE CÔTÉ,
Mairesse

ALEXIS LAVOIE, g.m.a.
Secrétaire -Trésorier et Directeur général